

DES PAYSAGES DE VALEUR PATRIMONIALE

Une palette paysagère riche et diversifiée

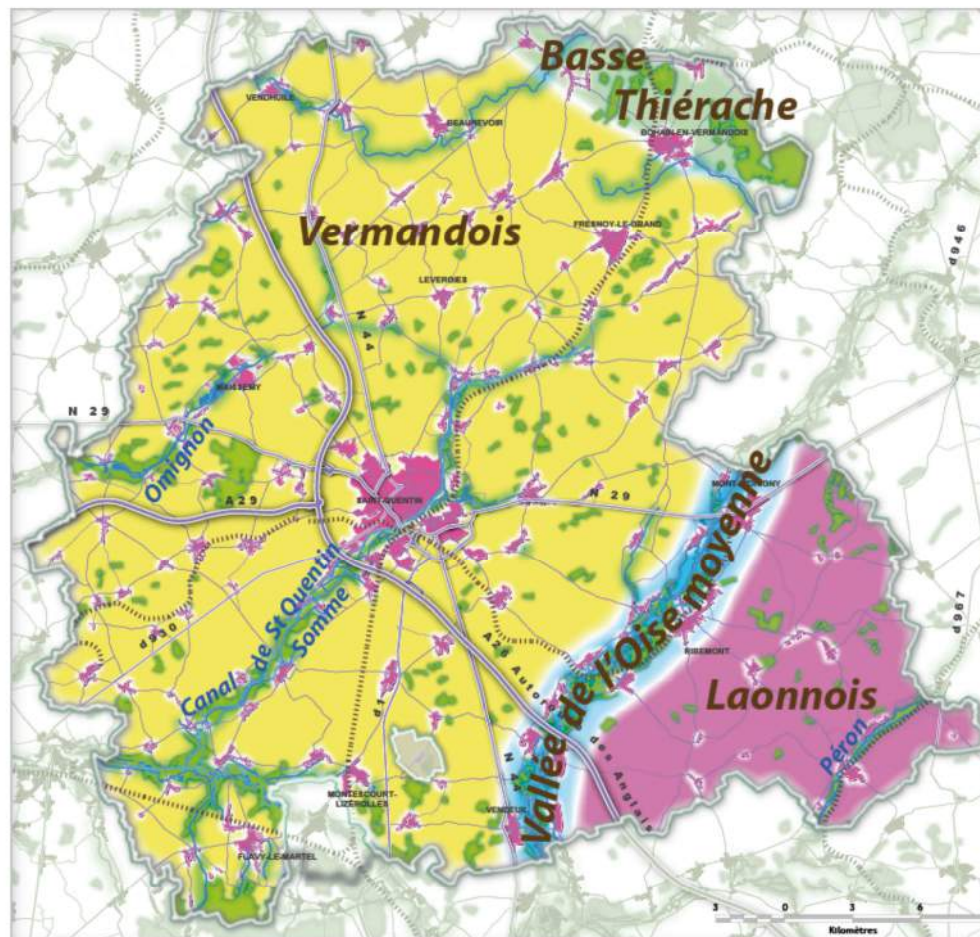
Le Pays de Saint Quentin détient une grande variété de paysages : vallées, boisements, paysages d'eau, et espaces de grande culture caractérisent ce territoire relativement peu marqué au regard des variations du relief.

Cette diversité, qui s'exprime comme l'empreinte de l'homme sur ce territoire à large prédominance calcaire (craie), crée des ambiances très différentes d'un secteur à l'autre et conforte le caractère très rural.

Aussi, le périmètre distingue de 4 entités paysagères :

- la basse Thiérache,
- le Vermandois,
- la vallée de l'Oise moyenne,
- le Laonnois.

La carte ci-contre localise ces différentes identités.



Carte des entités paysagères du Pays de Saint-Quentin

La basse Thiérache

Située au Nord-Est du territoire du SCOT, zone de transition entre le Vermandois et la Thiérache bocagère (hors SCOT), la basse Thiérache s'exprime comme de vastes espaces d'openfield qui se déroulent sur des ondulations amples et plus ou moins marquées.

Par ce relief, les paysages se dessinent comme des vagues agricoles que les sillons et les alignements des semis ne font que renforcer, créant des scènes paysagères particulièrement mouvantes.



Les variations du relief créent des paysages lointains qui ondulent.

Les zones urbaines se dégagent de ces paysages ondoyants dans les perspectives lointaines, de façon soudaine, rendant la découverte du territoire très vivante.



Des espaces urbains qui se détachent dans le paysage lointain.

Des boisements qui structurent le grand paysage

Territoire ouvert, la basse Thiérache offre des paysages dominés par les grandes cultures dans lesquelles les boisements (forêt d'Andigny, bois de Prémont, bois de Riquerval, etc.) apparaissent comme des ensembles permettant de structurer le territoire.

Source de diversité des motifs paysagers, les boisements tendent à souligner les variations du relief et à créer des points de repère dans les perspectives lointaines pour quiconque découvre le territoire.

La forêt d'Andigny apparaît dans les panoramas lointains avec une certaine majestuosité, lui conférant ainsi un important rôle paysager et patrimonial.



Vue sur la forêt d'Andigny depuis la D960

Les espaces boisés, qui permettent de dynamiser les vues lointaines, apportent également un important contraste par le jeu des volumes, des couleurs et des textures au regard des parcelles agricoles qu'ils surmontent, permettant ainsi une valorisation réciproque des espaces. Il se dégage ainsi l'image d'une campagne charmante et attractive.



Des boisements qui soulignent les variations du relief (vue depuis la D960).

Les boisements s'inscrivent donc comme des marqueurs paysagers importants, notamment au regard de leur rôle structurant, et dont la préservation permet de concourir au maintien de cette image de « campagne préservée »

La forêt d'Andigny est une forêt domaniale dont les limites actuelles sont sensiblement identiques à celles relevées sur la carte de Cassini datant de la fin du 18^{ème} siècle.

L'empreinte de l'homme y est forte de par le choix et la disposition des essences (chênes et charmes regroupés en futaies régulières et claires), et l'aménagement de chemins qui sillonnent l'ensemble forestier. A ces parcelles spacieuses et éclairées succèdent sans transition des plantations de pins formant une barrière végétale qui assombrit la forêt.

L'organisation générale de la forêt témoigne de la possibilité de concilier protection et fréquentation.



Des haies relictuelles comme témoignage des pratiques anciennes

Les paysages de la basse Thiérache se sont profondément transformés durant les cinquante dernières années du fait de la modification importante des pratiques agricoles.

Avec les nouvelles exigences agricoles, la fin des industries traditionnelles et le déclin démographique, le bocage recule au profit des grandes cultures plus rentables en suivant le modèle dicté par le Sud du département (extrait de l'Atlas paysager de l'Aisne).

Du temps où la Thiérache était caractérisée par une importante trame bocagère (et où seule une entité existait), peu de haies subsistent.



Des haies bocagères rares en basse Thiérache

Les scènes paysagères de cultures, qui se développent sur les courbes amples du relief,

sont ponctuées de haies relictuelles, parfois d'arbres isolés, qui permettent d'éviter que cet espace agricole ne plonge dans une ouverture totale.



Des haies relictuelles qui accompagnent les variations du relief (A : vue depuis la D932 ; B : vue depuis la D960).

En outre, les haies concourent à la mise en scène des perspectives proches et lointaines par le jeu de transparence qu'elles induisent et résultant des caractéristiques intrinsèques des motifs : essences végétales (épinettes noires, noisetiers, prunelliers, etc.), densité...

Par leur rôle d'écran paysager, elles filtrent les lisières urbaines qui s'adoucissent dans les grands horizons.

Les haies relictuelles, qui permettent de diversifier les motifs paysagers, s'inscrivent comme le témoignage des pratiques agricoles anciennes et suscitent donc un enjeu de préservation important au regard de leur intérêt patrimonial.

Dans le cadre du SCOT, cet enjeu se traduit notamment par :

- la préservation des haies relictuelles (en évitant l'arasement des derniers éléments),
- la densification de la trame bocagère en promouvant la plantation de haies, de bosquets et d'arbres isolés.

Outre les aspects paysager et historique, **les haies** ont un important rôle écologique et impactent les qualités agronomiques des parcelles.

En effet, la présence des haies induit un effet brise-vent sur les cultures, préserve de la dérive de produits de traitement phytosanitaires, limite les effets mécaniques du vent et se comporte comme un capteur de chaleur.

De plus, les haies favorisent une meilleure qualité des eaux (rôle filtrant), concourent au contrôle de leur écoulement en cas de mauvais temps et limitent les phénomènes d'érosion.

Enfin, elles constituent un important refuge pour la biodiversité.

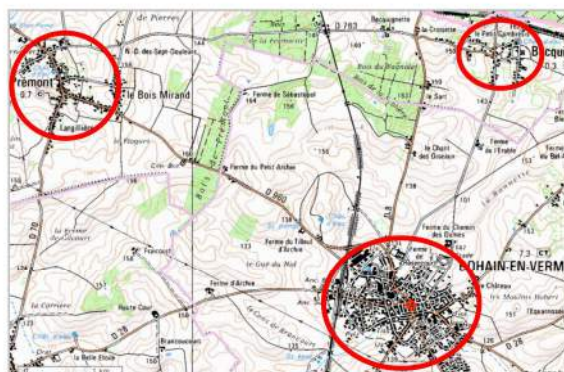


Un habitat très regroupé

Le relief montueux a conditionné l'occupation des sols et a concouru à dresser un cadre logique d'implantation des espaces bâtis.

Si les zones de pentes (plus ou moins prononcées) et les replats sont tournés vers une vocation agricole, les espaces urbains se trouvent principalement en zone sommitale.

Les zones urbaines s'organisent sous forme de bourgs regroupés et de quelques fermes isolées, permettant ainsi d'établir des silhouettes urbaines remarquables qui facilitent la lisibilité du grand paysage.



Un bâti structuré qui permet une grande lisibilité du paysage.

Les opérations d'aménagement récentes, qui s'expriment notamment sous forme de zones pavillonnaires, montrent une physionomie régulière et dessinent une lisière urbaine dont le contour est déterminé par le périmètre des opérations.

Ces constructions tendent à faire front aux espaces ouverts (particulièrement sur Bohain-en-Vermandois), avec un rapport relativement direct entre les zones bâties et agricoles.



Cette opération d'aménagement dessine une lisière régulière et présente des bâtis faisant front aux espaces agricoles.

Par une transition paysagère faible (voire absente) des constructions récentes, la juxtaposition entre les espaces urbains et agricoles ouverts :

- conduit à une grande surexposition du bâti,
- tend à atténuer les spécificités du paysage dans les perspectives lointaines,
- tend à favoriser les conflits d'usage entre espaces agricoles et résidentiels.



L'absence d'intégration paysagère induit une grande covisibilité des espaces bâtis (vue depuis la D13).

La gestion des lisières urbaines est donc un enjeu important sur le territoire du SCOT pour renforcer la spécificité des paysages proches et lointains et éviter des risques de banalisation.

Le Vermandois

Souvent considéré comme un vaste territoire d'openfield typique du plateau picard, la relative régularité que peut susciter le paysage du Vermandois au premier abord disparaît en le parcourant attentivement.

En effet, celui-ci révèle une grande richesse paysagère due à la diversité des motifs (espaces agricoles, boisement, paysages d'eau, etc.) qui instaure un caractère identitaire important.



La diversité paysagère du Vermandois (vues sur les paysages d'eau près de Happencourt, les espaces d'openfield vers Levergies et le bois d'Holnon).

Des paysages ouverts très caractéristiques

La physionomie du paysage vermandois se dessine par une succession de vagues peu prononcées (variation topographique modérée) mais de fréquence relativement importante.

Les paysages sont constitués de larges espaces cultivés formant des horizons très dégagés et empreints d'une certaine douceur du fait des mouvements du relief. Lors de la traversée du territoire, l'effet d'ouverture instaure un sentiment de grande liberté.



Vue sur l'openfield depuis la D32 (vers Vaux en Vermandois)

En outre, les perspectives proches et lointaines, qui semblent parfois plonger les unes dans les autres, composent des tableaux scéniques qui donnent l'illusion d'un paysage en renouvellement perpétuel.



Le relief donne le sentiment d'espaces agricoles plongeants.

Si la palette chromatique ne présente que des teintes brunes en hiver, accentuant ainsi la nudité des openfields, elle s'enrichit de couleurs éclatantes lorsque viennent les beaux jours, créant ainsi des images de carte postale particulièrement attractives.



La diversité des cultures, alliée à l'effet de vagues amples, instaure une mosaïque paysagère attractive (vue depuis la D31, vers Pontruët).

Toutefois, cette forte ouverture des espaces conduit à rendre le bâti particulièrement visible dans le panorama (covisibilité extrême).



La nudité des paysages induit un fort impact visuel des bâtis (vers Urvillers).

La dimension particulière des boisements

Dans ces zones très ouvertes, les arbres, qu'ils soient isolés ou sous forme de bosquets (voire de petits massifs tels que le bois d'Holnon et le Bois de Genlis), apparaissent ponctuellement dans les perspectives lointaines, prenant alors une dimension particulière voire insolite.

Ces boisements sont en général des reliquats de massifs plus importants que l'exploitation intensive des sols a considérablement réduits, rendant ceux-ci particulièrement importants, tant du point de vue de la diversité des motifs paysagers qu'ils apportent, que dans leur caractère patrimonial.



Des boisements au caractère patrimonial qui ponctuent les espaces agricoles (vue depuis l'autoroute A26 vers Villeret).

Les essences qui composent ces boisements (chêne pédonculé, frêne, charme) tendent à créer des îlots aux couleurs et textures variées, qui contrastent avec les vagues agricoles desquelles ils émergent.

Ils instaurent ainsi des scènes paysagères de grande typicité et très attractives, notamment lorsque les villages tels que Attily se mêlent aux espaces boisés.

Néanmoins, il convient de préciser que, comme le montre l'exemple du Bois d'Holnon qui tend à s'enfricher par endroit (voir encadré), la question du maintien et de l'entretien des boisements privés soulève des interrogations.



Exemple d'enfrichement (bois d'Holnon)

Le bois d'Holnon présente des aspects bien différents selon l'endroit où l'on se situe.

Certaines parcelles, souvent privées, ne sont pas entretenues : les arbres poussent sans être élagués et leur nombre trop important les empêche de s'épanouir ; le sol est jonché de branches ou d'arbres tombés ; ronces et orties trouvent un terrain idéal pour se développer.

La partie communale délimitée par la RN 29 et l'ancienne chaussée romaine qui allait de Reims à Bavay, se présente, quant à elle, sous un meilleur aspect qui s'explique par son classement. La coupe de bois y est réglementée.

Comme pour la basse Thiérache, les boisements constituent un enjeu important sur le Vermandois au regard de la diversité des motifs paysagers qu'ils engendrent et de leur caractère patrimonial.

Des espaces d'eau qui diversifient les paysages

Si le territoire du Vermandois est jalonné par d'assez nombreuses vallées sèches, les vallées humides (ex : l'Omignon, la Somme), instaurent des scènes d'eau de grande qualité tant paysagère que patrimoniale et écologique.

La vallée de l'Omignon

Vallée étroite et verdoyante, l'Omignon sillonne les espaces agricoles du Vermandois tel un long ruban végétal, entre Pontru et Caulaincourt, selon un axe Nord-Est/Sud-Ouest.



La vallée de l'Omignon (près de Vermand)

La végétation luxuriante qui l'accompagne souligne son chemin et tend à créer des vues secrètes et frêles sur un cours d'eau qui peut alors s'offrir à la vue de l'observateur mais sans toutefois se dévoiler complètement.

L'Omignon se révèle davantage lors de son franchissement, lorsque son cours croise celui de notre route bien que la végétation, dévorante, tende à former un filtre végétal qui crée un jeu de lumière et une ambiance très particulière.



La végétation, qui se reflète sur le cours d'eau, crée une ambiance singulière (près de Maissemy)

L'Omignon s'inscrit dans les horizons lointains, par la présence de sa ripisylve dense qui souligne son passage et effectue une transition douce avec les espaces agricoles qu'elle jouxte.

Toutefois, si la présence très importante de peupleraies apporte de la verticalité aux perspectives lointaines, celles-ci tendent néanmoins à uniformiser le paysage en lui attribuant des formes raides et répétitives.



Peupliers sur les berges de l'Omignon (A : vue depuis la D73 / B : photographie aérienne).

Les peupliers présentent de nombreuses espèces hybrides naturelles ou créées par l'homme. Ces arbres à croissance rapide se rencontrent rarement en forêt dense mais plutôt dans les ripisylves et aux abords des zones humides. Ils se développent sur des terrains humides voire temporairement inondés. Leur système racinaire, important, est souvent superficiel et traçant et peut donc favoriser l'instabilité des berges, la destruction des murs et des enrobés bitumés ainsi que la colonisation des tuyaux d'égouts.

L'Omignon, qui traverse les étangs de Vermand et le marais de Caulaincourt, offre des espaces scéniques de grande qualité paysagère du fait notamment de :

- sa richesse faunistique et floristique (anatidés, herbiers, roselières, etc.),
- sa juxtaposition avec les zones agricoles qui permet une valorisation réciproque des espaces,
- son lien intime avec les espaces urbains, créant ainsi un cadre de vie attrayant.



La vallée de l'Omignon à Caulaincourt

Il convient cependant de noter que les activités humaines autour de la vallée de l'Omignon tendent à modifier les caractéristiques écologiques des milieux et appellent donc une gestion qualitative des berges et du cours d'eau (voir volet biodiversité).

La vallée de la Somme

■ Des paysages apaisants à sa naissance...

Les sources de la Somme, qui émergent au pied de l'ancienne abbaye des religieuses de Fervaques depuis les sols crayeux, se situent au milieu du plateau agricole du Vermandois.

La Somme génère, sur les premières centaines de mètres de son cours, une petite zone humide assez diversifiée (nombreux herbiers, roselières, etc.). Des prairies pâturées et quelques fourrés humides de saules complètent le site.



La source de la Somme

Des mares prairiales relictuelles, aujourd'hui entourées de cultures, témoignent de l'extension passée de l'élevage.

Le site est également traversé par une voie d'alimentation du canal de Saint-Quentin, conduisant les eaux en provenance du Noirieux.

Cet ensemble permet de créer des paysages attractifs et distille une ambiance calme et apaisante que l'aménagement qualitatif du site permet de profiter pleinement (le site reçoit de nombreux visiteurs en période estivale).



Les mares prairiales relictuelles offrent des espaces apaisants.

■ ... qui se parent d'un écrin de verdure en aval

La Somme s'écoule globalement dans la direction Nord-Ouest/Sud-Est.

Jusqu'à Rémaucourt, le cours d'eau circule de façon presque insignifiante : seule une fine rangée d'arbres permet de trahir son discret passage. Puis, la Somme se faufile dans un ruban végétalisé et humide, et vient nourrir des marais constellés d'étangs, riches en végétation caractéristique des vallées tourbeuses, avec deux zones principales qui s'individualisent :

- les marais d'Isle et d'Harly
- et les marais de Saint-Simon

Ceux-ci constituent deux grands espaces marécageux d'intérêt patrimonial élevé, justifiant amplement leur classement en ZNIEFF. La biodiversité y est particulièrement riche, tant du point de vue faunistique (martin pêcheur, busard des roseaux, etc.) que floristique (fougère à crête, cigüe vireuse, etc.).



Vue sur le site de Saint-Simon (marais tourbeux de la vallée de la Somme). Il est composé de deux étangs issus de l'extraction de la tourbe, de zones de tremblants (tourbière flottante) et de milieux tourbeux en cours de boisement.

Ces espaces naturels offrent des paysages particulièrement préservés et instaurant une ambiance empreinte d'une très grande quiétude.

■ **Des espaces de grande valeur patrimoniale qui montrent des signes de fragilité**

Malgré leur apparente pérennité, ces scènes paysagères tendent à être menacées par la dynamique de boisement et d'embroussaillage du fait d'un vieillissement quasi-généralisé des marais. On note également la présence de nombreuses peupleraies.

En outre, de par son attractivité, la vallée de la Somme est sujette à une fréquentation touristique marquée (circuits pédestres, zones de pêche, espaces de pique-nique, etc.). Elle mérite, dans ce cadre, une attention particulière afin d'éviter que l'évolution de cette fréquentation puisse baisser la qualité des sites.

Notons enfin qu'un phénomène de « cabanisation » existe dans les marais de la Somme, soulevant des problèmes d'atteinte à l'intégrité écologique et paysagère des sites.



Les marais, des espaces fragiles (Ollezy)

La Somme n'est pas un axe économique principal, mais son débit alimente le Canal de Saint-Quentin et le Canal latéral de la Somme, deux voies navigables encore stratégiques entre le nord de la France et la région parisienne.

Le Canal latéral de la Somme, construit entre 1770 et 1843, débute à Saint-Simon où celui-ci est en contact avec le Canal de Saint-Quentin. Naturel sur ses 53 premiers kilomètres, son parcours est tantôt en rivière, tantôt en dérivation, et débouche dans la Baie de Somme.

En raison d'un envasement croissant, le Canal latéral de la Somme n'est plus navigable de Saint-Simon à Offoy (80) depuis 2000 pour la navigation de commerce et 2004 pour tout bateau.

Les sources de l'Escaut

Au pied du Mont Saint-Martin, sur la commune de Gouy située au Nord du Vermandois et à la limite du territoire du SCOT, se trouvent les sources de l'Escaut.

L'Escaut, grand fleuve européen (qui se jette dans la mer du Nord après un voyage de 430 Km), naît dans un bassin briqueté aménagé par les moines de l'Abbaye de Prémontré, au fond d'un vallon ombragé.



Les sources de l'Escaut (Photo : JP Plume)

Le site offre aux promeneurs un cadre paysager très agréable et attractif que la quiétude qui s'en dégage ne fait que renforcer.

L'aménagement de celui-ci permet notamment de partir en randonnée à travers les sentiers ruraux serpentant parmi les bois et les plaines. Le circuit du « berceau de l'Escaut » permet de longer le cours d'eau grandissant et son cortège végétal, organisant ainsi des accès valorisants aux paysages d'eau de l'Escaut.

Le canal de Saint-Quentin

Le département de l'Aisne dispose de plus de 300 km de canaux navigables. Parmi eux, le Canal de Saint-Quentin est le plus connu et fut pendant un siècle le canal le plus fréquenté de France.

Près de Saint-Simon, le Canal de Saint-Quentin rencontre celui de la Somme (jonction appelée le « point Y »). Puis, celui-ci s'individualise et s'affirme réellement entre Omissy et Bellicourt où il devient alors souterrain (touage souterrain de Riqueval). Son secret parcours est ensuite levé près de Vendhuile où il côtoie l'Escaut et quitte le territoire du SCOT afin de poursuivre son chemin vers Cambrai.



Le passage du tunnel est réalisé grâce à un toueur.

Le Canal de Saint-Quentin, qui sillonne sur le territoire du Sud vers le Nord, se révèle dans le panorama par la présence relativement continue d'arbres soulignant son cours et

effectuant une transition fine avec les espaces agricoles.

Il en résulte des paysages typiques par une mise en scène des zones agricoles et des formations végétales (peupleraies notamment) qui apportent de la verticalité dans les perspectives lointaines.

Le touage souterrain de Riqueval

La ventilation du souterrain de Riqueval ne permettant pas d'évacuer les gaz d'échappement des péniches, celles-ci doivent obligatoirement être remorquées par un engin appelé « toueur », bateau-treuil qui tracte une rame de péniches (32 en moyenne) dans le souterrain.

Le touage de Riqueval est toujours en service. Cependant la baisse du trafic sur le Canal de Saint-Quentin (de 100 bateaux par jour à une dizaine à la suite de l'ouverture du canal du Nord, préféré par les marins) a conduit Voies Navigables de France à étudier la pose d'une ventilation mécanique qui permettrait aux bateaux d'utiliser leur moteur dans le tunnel, reléguant ainsi au musée l'un des deux derniers toueurs au monde.



Un des toueurs de Riqueval

Toutefois, si la végétation marque le passage du Canal de Saint-Quentin, celui-ci ne se dévoile que ponctuellement à l'observateur, et principalement lors de son franchissement, stimulant ainsi la découverte du territoire.



Vue sur le Canal de Saint-Quentin depuis la N44

Les paysages d'eau du Vermandois constituent d'importants atouts du fait des multiples fonctions qu'ils portent :

- écologique (richesse faunistique et floristique),
- paysagère et cadre de vie,
- identitaire et patrimoniale.

Leur préservation et leur mise en valeur est donc un enjeu majeur dans le cadre du SCOT.

Les espaces urbains du Vermandois

Le bâti traditionnel s'est établi sur le plateau picard ou sur les versants doux des petites vallées sèches, les versants de plus forte pente (pentes qui restent malgré tout modérées) étant voués à l'agriculture ou laissés en boisement lorsque la déclivité s'avère davantage prononcée.

Les zones urbaines s'organisent sous forme de bourgs groupés bien que la structuration de ces derniers constitue des espaces urbains aérés. Les hameaux et fermes isolées sont rares.

L'urbanisation récente se présente le plus souvent sous la forme de zones pavillonnaires s'effectuant au gré d'une pression foncière qui s'applique principalement dans la périphérie de Saint-Quentin et les communes proches (ex : Gauchy, Neuville).

Ces nouvelles constructions, qui se juxtaposent au bâti ancien, présentent une logique d'implantation prenant deux formes principales :

- des constructions individuelles qui s'implantent le long du réseau viaire mais laissant un cœur d'îlot très ouvert et difficilement aménageable,
- des opérations d'ensembles bâtis à proximité du centre-bourg mais organisées autour d'un réseau viaire autonome induisant une relative imperméabilité avec les espaces urbains voisins.



Caractéristiques des zones urbaines récentes. L'illustration A montre l'implantation traditionnelle de type village-rue (en orange), et les urbanisations récentes le long du réseau viaire qui tendent à induire des îlots ouverts (en jaune) et les zones pavillonnaires tournées sur elles-mêmes (en rouge). L'illustration B présente le système viaire autonome classiquement rencontré dans ce type d'opération.

En outre, comme dans le cas de la basse Thiérache, la juxtaposition des zones urbaines récentes avec les espaces agricoles pose la problématique de la gestion des lisières urbaines au regard de la linéarité de leur contour et de leur intégration paysagère.

La vallée de l'Oise

L'Oise chemine à travers le territoire entre les communes de Neuville et Vendeuil selon un axe Nord-Est/Sud-Ouest, encadré par les versants plus ou moins abrupts que forment la vallée.

L'Oise serpente avec légèreté dans une vallée qui offre des paysages d'eau de très grande

qualité paysagère et particulièrement diversifiés.

En effet, les variantes du paysage ne se résument pas simplement à la variété du relief ou à la forme de l'Oise : l'utilisation du sol, le couvert végétal, la destination du cours d'eau (gravière, étang, etc.) sont autant d'éléments qui enrichissent la palette paysagère.



Domaine de la vallée (Vendeuil)

La vallée de l'Oise se caractérise par une omniprésence de l'eau. En effet, bien que variant en fonction des saisons, les vides aléatoires et les transparences de la végétation laissent toujours deviner la présence de l'eau, qu'elle soit stagnante ou courante.

Le cours d'eau, qui dessine de voluptueux méandres, ondule tel un serpent venant de temps à autre se lover contre le Canal de la Sambre à l'Oise, qui le longe.



Vue sur le Canal de la Sambre à l'Oise (vers Berthénicourt).

Parfois, des plans d'eau aménagés, qui autrefois étaient des gravières, rappellent que l'exploitation de celles-ci est pratiquée depuis longtemps dans la vallée. La mise en eau et l'aménagement d'anciennes gravières permet ainsi à la population :

- de disposer d'un site aménagé permettant la pratique d'activités récréatives et de loisirs,
- d'accéder à des scènes paysagères de qualité,
- de profiter d'un cadre de vie préservé et attractif.

Un paysage structuré

La vallée de l'Oise est caractérisée par des dénivellations dissymétriques, et souvent à pentes différentes, qui modèlent le système valléen. La déclivité des coteaux s'avère davantage prononcée sur la rive droite mais cependant moins marquée lorsque débouchent des vallées sèches.

Les rebords de coteaux reçoivent des villages étirés le long des flancs, dominant la vallée, et positionnés en vis-à-vis.

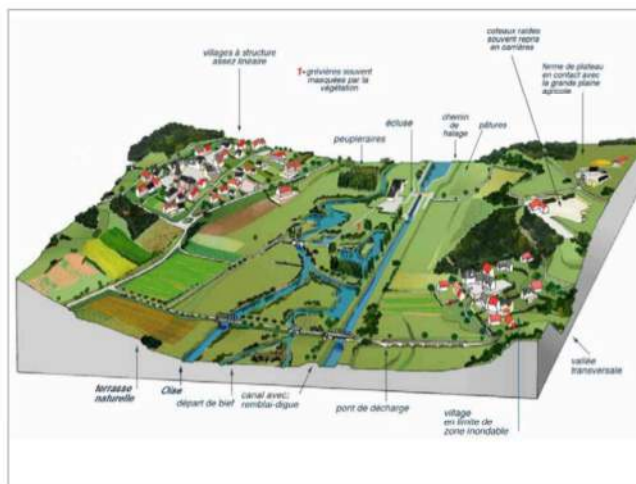
Le talweg accueille la rivière (parfois canalisée), des plans d'eau et le canal lui-même bordé de ses remblais.

Le réseau viaire longe la vallée de l'Oise et coupe régulièrement cette dernière, permettant ainsi la liaison entre les zones urbaines.

L'organisation générale de la vallée montre une utilisation optimale de chaque parcelle exploitable. Le caractère plus ou moins humide du sol est un critère déterminant quant à sa vocation future.

Ainsi, les espaces cultivés (céréales, betteraves, etc.) se situent principalement sur les coteaux (plus secs) ou en périphérie de la vallée, à l'abri des inondations.

Le fond de vallée est occupé par de vastes espaces de prairies qui s'expliquent par le caractère inondable du site.



L'illustration de gauche schématise l'organisation spatiale de la vallée de l'Oise moyenne. La photographie de droite montre une vue aérienne du village de Moy-de-l'Aisne.

Un éventail paysager varié

La vallée de l'Oise offre des paysages multiples du fait notamment des variations de relief le long de son parcours auxquelles se combinent la prégnance plus ou moins forte de la végétation. Aussi, selon la position de l'observateur, différentes atmosphères se dégagent :

■ Depuis le fond de vallée

Le fond de vallée, caractérisé par une végétation omniprésente et contrastant ainsi avec la relative « nudité » des versants, offre des scènes paysagères de qualité.

Celles-ci tendent à instaurer une ambiance préservée et particulièrement intime que la présence de peupliers ne fait que renforcer tel un écran végétal entre soi et le monde.



Au cœur de la vallée (Sissy)

■ Depuis les versants

Les versants forment d'importants supports d'anthropisation, qu'ils traduisent des fonctions productives (agriculture) ou résidentielles (zones d'habitations, réseau viaire, etc.).

Du fait d'un couvert boisé faiblement marqué et d'une déclivité plutôt prononcée, il se dégage des points de vue enchanteurs, notamment depuis les villages qui surplombent la vallée.

Ainsi, lorsque l'observateur porte son regard en direction de l'Oise, il découvre de vastes horizons : la ripisylve dévoile alors de larges fenêtres sur le cours d'eau et les plans d'eau qui l'accompagnent. Un profond sentiment de liberté émerge de ces tableaux que l'homme et la nature ont façonné au fil du temps.



Vue sur la vallée depuis les coteaux de Vendeuil

Des formations végétales qui diversifient le patron paysager

La vallée de l'Oise présente un contraste paysager remarquable entre le talweg et les versants au regard de leurs caractéristiques végétales qui reflètent ainsi leur lien avec l'humidité du sol.

Aussi, les bords de l'Oise exposent une flore typique du bord des eaux (aulne, frêne, etc.) alors que plus en retrait, les peupleraies s'étendent généreusement dans la plaine alluviale.



Vue sur l'Oise depuis Vendeuil

Sur les versants les plus abrupts de la vallée, qui ne permettent pas une mise en valeur agricole (mécanisation rendue difficile), des bosquets de taillis tendent à ponctuer les panoramas proches et lointains.

La diversité des composantes végétales permet d'offrir une palette paysagère caractéristique au prisme des variations de textures et de couleurs, avec des teintes dominantes qui s'expriment comme le reflet de leur saisonnalité.

Des motifs qui tendent à ancrer le territoire dans son histoire

La vallée de l'Oise se caractérise par une végétation qui se présente sous forme d'arbres isolés, de bosquets et d'arbres alignés.

Dans les espaces de pâturage, les arbres isolés s'exposent dans les perspectives lointaines tels des rochers dans un océan de verdure, permettant aux troupeaux de s'y ombrager durant l'été.

Ces arbres sont le plus souvent des espèces fruitières, renseignant ainsi l'observateur de l'existence ancienne d'un verger en ce même lieu.



Des arbres isolés qui apportent une diversité des motifs paysagers (Vendeuil).

Les pratiques traditionnelles témoignent également de leur existence passée par la présence relictuelle de haies basses en lisière de prairies ou de champs.

Si ces formations végétales constituent des éléments importants qui contribuent à la variété des motifs paysagers, ils permettent aussi de témoigner de pratiques parfois anciennes. Puissants marqueurs identitaires, ils portent de ce fait un caractère patrimonial majeur.

Des paysages vulnérables

Il convient de noter la grande prégnance des peupleraies sur la vallée de l'Oise, principalement sur Sissy, Ribemont et Séry-les-Mézières où elles s'avèrent les plus étendues.



Photographie aérienne des peupleraies de Ribemont

En soulignant le passage de l'Oise, celles-ci tendent à indiquer à l'observateur la proximité du cours d'eau et constituent donc un repère important pour la lisibilité du territoire.

Par leur aspect élancé et leur trame rigoureuse, les peupliers apportent de la verticalité et de la transparence aux perspectives lointaines.

Toutefois, la superposition des peupleraies concourt à rigidifier le paysage par l'effet multiplicateur qu'elles induisent. De ce fait, elles constituent un écran végétal qui limite fortement l'accès visuel aux paysages d'eau et

banalisent ainsi les paysages proches et lointains.

En outre, elles instaurent une certaine fermeture des paysages au niveau du fond de vallée.



Vue sur les peupleraies qui soulignent le passage de l'Oise depuis la D34



L'effet de transparence créée par les éléments arborés offre des ouvertures fragiles sur l'Oise. La plantation d'une peupleraie occulterait l'accès visuel aux paysages d'eau en créant un « effet de rideau » (vue depuis la D13).

Une implantation urbaine caractéristique

L'implantation des zones urbaines dans la vallée de l'Oise s'est effectuée au regard du contexte topographique et donc des versants plus ou moins abrupts qui s'étendent le long de celle-ci.

À l'exception du bourg d'Origny-Sainte-Benoîte, les villages sont ancrés en double chapelet le long de la vallée, plus ou moins haut sur les versants, afin d'être toujours à l'abri des inondations qui ont de tout temps été réputées brutales.

Le réseau viaire s'organise autour de deux départementales (D34 et D13) qui longent la vallée et traversent les villages qui la bordent. Des liaisons ponctuelles entre ces voies de communication (par franchissement de l'Oise) permettent de relier les deux rives.

Les villages présentent le plus souvent une enveloppe urbaine allongée du fait d'une implantation du bâti le long des voies, générant de ce fait une typologie de type « village-rue » (urbanisation qui s'est effectuée le long de la voie principale).

Certains montrent toutefois un aspect plus structuré (mais toujours relativement allongé) formé par un réseau viaire maillé, les voies secondaires se raccordant sur la voie principale. Cette organisation permet la création d'îlots qui constituent le support de l'urbanisation, et également de places et placettes.

Des enveloppes urbaines qui tendent à se rapprocher

Les silhouettes urbaines tendent à s'allonger suite à un développement linéaire qui s'effectue dans le prolongement des axes principaux. Ceci induit un rapprochement progressif des contours des villages, créant ainsi une semi-continuité de l'urbanisation, notamment entre Sissy et Moy de l'Aisne.

Les risques qui peuvent en découler sur le long terme sont multiples :

- perte de la lisibilité du territoire et atténuation de l'identité des différents villages (enveloppes urbaines indifférenciées),
- uniformisation du cadre de vie : la discontinuité des zones urbaines permet d'instaurer des espaces de respiration qui participent à la qualité de la vallée de l'Oise,
- renforcement de la multifonctionnalité des espaces (résidentiel, espaces publics, lieu de transit, cadre de vie, etc.), favorisant ainsi l'émergence de conflits d'usages (tensions possibles entre les fonctions),
- perte d'accès visuels aux scènes paysagères qualitatives de l'Oise.

Un tissu urbain qui relève les contrastes des modes d'urbanisations

Les bâtis traditionnels sont caractérisés par une implantation à l'alignement ou en léger retrait par rapport à l'espace public, sur des parcelles laniérées issues de l'héritage du parcellaire agricole.

La construction le long des voies secondaires permet de créer des îlots aérés du fait de la présence en arrière-cour d'espaces de jardins qui instaurent un tissu urbain distendu.

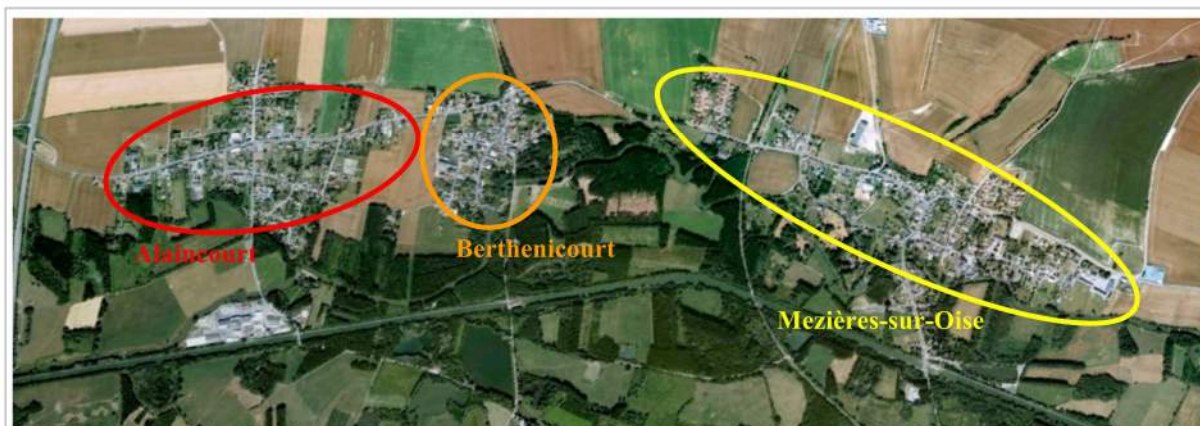


Image satellitaire de la vallée de l'Oise entre Alaincourt et Mezières-sur-Oise. L'image permet d'apprécier l'aspect allongé des silhouettes urbaines qui suivent notamment le parcours du canal de la Sambre à l'Oise. Elle permet également d'entrevoir l'effet de semi continuité que tend à instaurer le développement urbain de ces communes.

Comme pour les entités paysagères précédentes, les constructions récentes se caractérisent par une implantation :

- le long des voies en continuité de l'existant,
- sous forme de zones pavillonnaires qui peuvent présenter les caractéristiques suivantes :
 - o une disposition en double ligne autour d'une voie en impasse,
 - o une implantation du bâti autour d'un réseau viaire autonome.



Exemples d'implantations urbaines récentes sous forme de bâtis en double ligne autour d'une voie en impasse (à gauche) et autour d'un réseau viaire autonome (à droite).

Aussi, ces zones urbaines récentes soulèvent également la problématique liée à la gestion des lisières urbaines (contours rectilignes, intégration paysagère parfois faible).

Le Laonnois

Situé au Sud-Est et s'étendant sur la rive gauche de la Vallée de l'Oise, le Laonnois offre des paysages très ouverts qui se déploient sur une topographie modérément marquée et entaillée par de petites vallées sèches.



Vue depuis la D692.

Si les espaces agricoles, à travers leur degré d'ouverture et le type de culture, peuvent rappeler le Vermandois, l'étude attentive du paysage montre une transition qui s'exerce depuis la vallée de l'Oise en direction de l'Est.

Celle-ci s'apprécie dans la distribution des zones bâties sur le Laonnois (plus éparse), mais également dans les ambiances urbaines, moins « industrielles » que dans le Vermandois et qui renvoient l'image d'une campagne plus archétypale.

Les paysages de grande culture, qui laissent apprécier les mouvements du relief, permettent de découvrir les espaces bâtis qui s'affirment dans le grand horizon.



Vue depuis la D69 en direction de Pleine-Selve

A l'Ouest, sur le rebord de versant de la vallée de l'Oise (à la limite des deux entités paysagères), l'observateur domine la commune d'Origny-Sainte-Benoite et découvre une perspective particulière dans laquelle prédomine la sucrerie et la cimenterie.



Vue depuis la D29 en direction de Courjumelles

Lorsque le regard du visiteur porte sur l'Est, les horizons lointains laissent découvrir un long ruban verdoyant cachant, tel un trésor bien gardé, les eaux discrètes du Péron.

En cheminant en direction de Laon, les vues lointaines permettent notamment d'embrasser des tableaux paysagers qui mettent en scène la juxtaposition des boisements accompagnant le passage du Péron, les espaces agricoles et

les zones bâties lovées dans ce cadre de vie qualitatif et préservé.



Le mélange intime entre les boisements et les espaces agricoles instaure un cadre de vie préservé et attractif pour les habitants de Chevresis Monceau.

Des haies et boisements relictuels comme derniers facteurs de dynamisation du paysage lointain...

Les horizons d'openfield tendent à créer des panoramas empreints d'une très forte nudité. Toutefois, celles-ci sont ponctuées de boisements et de haies rares qui permettent d'éviter l'ouverture complète des espaces.

Les haies et boisements apportent un dynamisme paysager et offrent à l'observateur des points d'accroche visuels concourant ainsi à rompre la relative homogénéité du milieu.



Des haies relictuelles qui dynamisent le paysage (vue depuis la D69)

Comme pour les entités précédentes, la préservation des boisements et des haies constitue un enjeu important.

Le Péron : un cours d'eau niché dans la verdure

Le Péron est bordé d'étangs, de marais, de prairies humides et de peupleraies qui constituent un ensemble écologique et paysager remarquable.

Un canal de drainage des marais situé à hauteur de Chevresis Monceau accompagne le sinueux ru sur sa rive gauche. C'est en aval de Chevresis Monceau que se rejoignent les deux cours d'eau dans une zone boisée et humide.



Le Péron

Les espèces composant les zones boisées de la vallée et les ripisylves sont principalement le frêne, l'aulne glutineux, le saule et le noisetier.

Comme précédemment, le ru du Péron s'accompagne d'importantes peupleraies qui s'organisent de façon rectiligne et tendent à estomper le côté « naturel et authentique » du site. En outre, elles modifient particulièrement les lisières en instaurant des formes très régulières qui banalisent les paysages lointains.



La plantation de peupliers s'organise de façon très régulière et diminue la naturalité du site.

Notons que le Péron n'est pas sensible à l'envasement et qu'il n'a jamais été curé.

Le Péron fait l'objet de toutes les attentions. À l'initiative de la Chambre d'Agriculture, d'ARVALIS-Institut du végétal, de la coopérative Cerena et d'Infoterra, les 14 000 ha du bassin versant du Péron ont été passés au crible pour analyser et diminuer les sources de pollution des eaux du ruisseau et de la nappe de la craie.

Soixante-seize agriculteurs sont aujourd'hui engagés dans un projet nommé Agri Péron dont l'objectif vise au développement de technique de protection de la ressource en eau.

Les espaces urbains

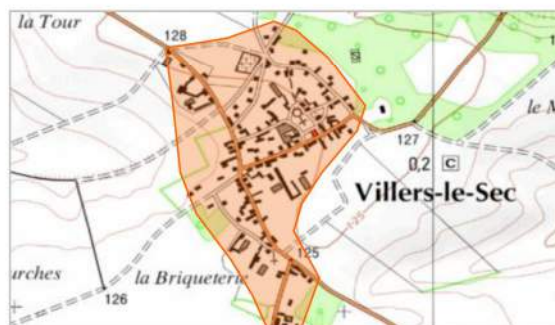
Les zones bâties se situent le plus souvent en zone sommitale, et toujours à la croisée de chemins.

Le tissu urbain est principalement constitué par des bourgs aux enveloppes urbaines allongées du fait d'une implantation traditionnelle qui tend à s'organiser le long de la rue principale (village-rue).



Chevresis-Monceau : une typologie en village-rue

Toutefois, certains possèdent une silhouette plus en profondeur du fait de bâtis établis le long de voies secondaires qui concourent à la formation de petits îlots et de placettes.



Villiers-le-Sec : la structure urbaine se base sur une typologie de village-rue. La ramification de quelques voies secondaires sur le réseau principal permet la constitution d'îlots et de placettes accueillant notamment l'église.

Soulignons la présence de quelques hameaux satellites et fermes isolées.

Enfin, il convient de noter l'absence de constructions récentes sous forme d'opération pavillonnaire sur cette partie du territoire.

LE PAYSAGE URBAIN

Un territoire marqué par un contexte résolument rural mais offrant des noyaux d'urbanité

Le territoire du SCOT se caractérise par un paysage urbain organisé sous forme de bourgs-centres. Les hameaux satellites et fermes isolées s'avèrent relativement rares.

Cette organisation de la trame humaine concourt à l'instauration d'une bonne lisibilité du territoire pour quiconque le traverse.

Un paysage urbain qui témoigne de l'Histoire

L'histoire des communes du SCOT s'ancre dans une ruralité encore très largement prégnante aujourd'hui, mais traduisant également les vagues historiques successives qui ont marqué à jamais le paysage urbain.

Si l'implantation d'*oppida* (lieux élevés et fortifiés) marque profondément l'allure du territoire, les époques Gallo-Romaine et médiévales concourent au fondement des paysages que nous connaissons encore aujourd'hui (défrichement important permettant l'établissement des grands domaines et des premières villes).

Si le territoire présente une prospérité rurale jusqu'au 19^{ème} siècle, la révolution économique et industrielle apporte d'importants changements : le Canal de Saint-Quentin (inauguré en 1810), le chemin de fer (vers 1850), l'implantation de nombreuses entreprises manufacturières (exemple : textile), etc. Les empreintes inscrites sur le territoire par la succession de ces événements ont ainsi permis la création de l'identité territoriale, tant paysagère que culturelle.

Les première et seconde Guerres Mondiales ravagent les terres et détruisent les villages et forêt, laissant alors des traces indélébiles.

Le paysage urbain perceptible aujourd'hui offre ainsi une lecture historique du Pays de Saint-Quentin et permet, à travers les formes spatiales et architecturales, la transmission de son identité.



Extrait de la carte de Cassini (1757)

Les espaces urbains anciens : un patrimoine architectural identifiable

Le paysage urbain du territoire présente une identité forte perceptible au travers de son patrimoine bâti.

Les centres-bourgs sont l'essence même de cette identité qui s'exprime au travers des matériaux et des formes urbaines.

De par un relief globalement peu marqué, l'implantation des bâtis anciens se localise en zone sommitale ou sur des secteurs de faible pente tels que les replats, versant doux des vallées et rebord de talus (vallée de l'Oise).

Le mode constructif traditionnel

Beaucoup de communes ont une implantation du bâti ancien situé le long d'une voie principale ou d'une intersection de voies, constituant ainsi un village-rue et une silhouette urbaine particulièrement allongée suivant l'axe de la voie principale.



Exemple d'un « village-rue »

Toutefois, certains villages disposent d'un centre-bourg formé par un maillage de voies formant des îlots plus ou moins importants dont le cœur n'est pas urbanisé et conserve

l'existence d'espaces végétalisés (surtout enherbés), voire agricole. L'occupation urbaine acquiert ainsi un caractère distendu et plutôt aéré.



L'organisation spatiale du réseau viaire, conjuguée à une végétalisation des cœurs d'îlots, induit un cadre urbain aéré (exemple : Urvillers).

L'organisation de l'espace en « village bosquet » de certains bourgs

Certains bourgs et villages offrent une transition forte dans le grand paysage, caractérisée par la présence de formations végétales créant une ceinture verte autour du bourg, appelée « tour de ville ». Les haies qui le composent, plus ou moins denses selon les saisons, filtrent les vues sur les maisons ou les corps de ferme.



Vue satellitaire du village de Joncourt et de sa ceinture verte (photo A) / vue sur la lisière urbaine de Sequehart, filtrée par le réseau de haies (photo B).

Cette ceinture végétale porte trois fonctions principales :

- *écologique* : protection de la faune, diversité de la flore, brise-vent, etc.
- *paysagère* : les haies créent des apparitions ponctuelles sur le bâti et participent à la qualité du cadre de vie ;
- *patrimoniale* : elle constitue le témoignage des modes de vie anciens.

Dans les villages rasés après la première Guerre Mondiale, le tour de ville a souvent disparu.

La préservation des ceintures végétales autour des bourgs et villages constitue un enjeu important au regard de leur intérêt patrimonial et identitaire majeur.

Chemin périphérique, le **tour de ville** fut créé pour assurer la circulation du bétail d'une prairie à l'autre. Le réseau de haies entoure le chemin, délimite les propriétés et assure ainsi une protection aux animaux contre les vents froids et l'humidité.

Dans les paysages picards, il est souvent associé aux courtils, extension rurale de chaque maison ou de chaque ferme qui abritait la basse-cour, le potager puis le verger où pâturaient moutons, cochons et vaches. Les vergers ont quasiment disparu et les prairies ont souvent été retournées pour être mises en cultures.

Une structuration marquée de l'espace public

L'urbain traditionnel se présente le plus souvent sous la forme de constructions implantées à l'alignement ou en retrait par rapport à l'espace public composant des fronts bâtis relativement continus. Les murs de clôture peuvent participer de cet aspect continu des fronts bâtis.

La présence de corps de fermes traditionnels dans les bourgs permet d'exposer de longs murs de brique (fermes traditionnelles picardes), de grande qualité architecturale et patrimoniale.



La structuration de la ferme picarde se caractérise par des espaces dédiés à l'exploitation agricole, tels que les granges, implantés parallèlement à la rue principale.

Les rues des villages sont relativement larges et ouvertes et disposent de grands trottoirs, instaurant une perception cadrée de l'espace urbain. En outre, elles présentent un alignement sur rue de faible hauteur (le plus souvent R à R+1).



Exemple d'un profil de rue avec un front bâti continu dans le village de Bellicourt.

Certains de ces villages se caractérisent par la présence commerces de proximité (exemple : commerces de bouche) mais leur dispersion le long de la voie principale tend à affaiblir le caractère urbain et vivant qu'ils apportent au bourg.

Les rues des villes et villages plus importants offrent également un profil de rue très ouvert mais présentent des fronts bâtis plus hauts (jusqu'à R+2). En outre, la diversité des formes bâties le long des voies crée une dynamique importante dans les perspectives urbaines du fait de :

- l'alternance des volumes (liée à la variété des bâtis),
- l'utilisation des matériaux et le traitement des façades,
- la diversité des modénature.

À la différence des bourgs de taille plus modeste, les commerces s'avèrent davantage groupés et confèrent une ambiance plus urbaine.

De plus, par leurs devantures, ils apportent une diversité de formes, de coloris et de matières qui concourt à affirmer le rôle de centralité du site et à renforcer le sentiment de lieu de vie.



Par des commerces plus regroupés, le site présente une urbanité plus prégnante et instaure une ambiance plus « vivante ».

Les différentes formes de bâtis du territoire

Les paysages des villes et villages du territoire expriment dans leur architecture l'influence des différentes époques qui s'y sont appliquées, notamment celle de la reconstruction des années 20.

L'architecture de la fin du 19^{ème} siècle au début du 20^{ème} siècle

Cette architecture se caractérise par des matériaux comme la brique et la pierre, parfois associées, et largement répandus sur le territoire. Les façades portent ainsi toutes les déclinaisons des compositions des architectures néo-classiques.



Exemple de bâtis de la fin du 19^{ème} siècle

Ce type de bâti repose sur des volumes généralement à base rectangulaire.

Les toitures disposent de pentes marquées (plus de 45°) et présentent parfois des lucarnes en zinc. La couverture est, le plus souvent, en ardoise bien que quelques rares constructions anciennes offrent des toitures « à la Mansart » en zinc.

Les baies se caractérisent par des percements toujours plus hauts que larges et des encadrements en briques ou en pierre. Celles se rapprochant du carré sont toujours petites.



Exemple d'encadrement de baies et de modénatures : la brique souligne et renforce la composition architecturale classique.

Une grande importance est portée sur la division des baies et la disposition des petits-bois.

Notons que la restauration de ces bâtis demande des entreprises de forte compétence.

Les années 20 : l'architecture de la reconstruction

Issu de l'effort national de reconstruction sur les ruines de la guerre, ce type de bâti propose de nouveaux volumes, des encorbellements, des pentes et dépassements de toiture, etc., traduisant architecturalement le besoin de « revivre ».

Si le bâti de la fin du 19^{ème} siècle exprime un certain classicisme, celui des années 20 permet d'afficher des constructions uniques et originales, chaque édifice ayant sa propre personnalité.

Par des formes et des coloris surprenants, les constructions des années 20 reposent toutefois sur de solides règles de savoir-faire classique.

Les constructions, de grand volume, supportent des toitures aux aspects relativement improbables, mais toujours très marquées.

Les baies revêtent des formes circulaires, d'inspiration chinoise et leurs divisions se structurent beaucoup moins classiquement qu'auparavant.



Exemples de constructions des années 20 : richesses des modénatures, couleurs, rondeurs des baies sont le maître-mot des bâtis de cette époque.



La couleur sur les façades constitue un signe distinctif de cette époque.

La modénature est riche et inventive du fait d'une juxtaposition de différents matériaux ou d'une organisation particulière d'un même matériau induisant une rupture de forme.

■ Les maisons à colombage : une caractéristique de la vallée de l'Oise

Les villages de l'Oise ont été presque entièrement reconstruits après la première guerre mondiale. Si le modèle architectural utilisant la brique s'y avère largement répandu, on distingue toutefois des maisons à faux colombage qui créent ainsi une originalité importante dans le paysage urbain bien que les codes architecturaux de la reconstruction soient respectés (toitures aux formes « chahutées », pente de toit prononcée, etc.).



Maisons à colombage (Moy de l'Aisne, Origny-Sainte-Benoite)

Les cités ouvrières : les premières formes pavillonnaires

Sur un registre plus modeste, les bâtisseurs de la reconstruction ont mis beaucoup d'application et d'ingéniosité dans l'édification des maisons ouvrières.

Destinées à des populations aux faibles revenus, ces petites constructions de plain-pied présentent des détails de composition de parements ou de façades dignes, souvent considérés comme plus noble.

Spatialement, les cités ouvrières présentent une spécificité de la structuration des espaces urbains qui s'organisent selon un maillage de voies très régulier, comme par exemple à Montescourt-Lizerolles et Gauchy.



Vue satellite de la cité Séblino de Montescourt-Lizerolles : le quartier présente un maillage viaire très structuré.

Le paysage urbain traduit ici l'imbrication étroite entre l'habitat et le lieu de travail (manufactures).

Toutefois, ces constructions réalisées en bandes forment des quartiers qui connaissent aujourd'hui de profonds remaniements au profit de modifications importantes des bâtis d'époque, voire de nouvelles constructions qui peuvent les remplacer.



Exemple d'une construction typique de la cité Séblin, actuellement en cours de rénovation.

La cité Séblin

De retour de guerre en 1918, Louis Séblin, retourne à Montescourt-Lizerolles qui n'est plus qu'un amas de ruines. Il y construit un chalet et invite des amis industriels à établir dans le bourg une usine de roulements à billes.

Il aménage une cité équipée d'un stade, d'une salle de cinéma et même d'un hôtel (l'hôtel du Coq vainqueur). Afin que les épouses puissent également travailler, il fait construire deux usines, une bonneterie qui fera de la maille et une blanchisserie-teinturerie. Une maternité est installée mais la crise de 1929 met un terme aux aménagements du bourg.

Un tissu pavillonnaire récent qui contraste avec le bâti ancien

A partir des années 60, le paysage urbain marque une profonde rupture dans la trame bâtie : de nouveaux quartiers sont créés sous la forme de zones pavillonnaires. Leur présence est relativement faible à l'échelle du territoire, mais ils se concentrent essentiellement autour de St-Quentin et ponctuellement dans quelques bourgs structurants.

■ Des zones pavillonnaires qui peuvent se juxtaposer sans transition avec les espaces agricoles

Les ensembles récents engendrent le plus souvent des lisières urbaines dont le contour est essentiellement défini par le périmètre des opérations d'aménagement, induisant une forme rectiligne des lisières.



Des zones pavillonnaires récentes qui créent un contour très rectiligne.

De plus, ils se juxtaposent le plus souvent sans transition nuancée avec les espaces agricoles. Le passage de l'espace agricole à l'espace urbain est parfois réduit à une simple délimitation prenant la forme de haie de qualité paysagère peu élevée (exemple : thuya) ou d'une clôture. Ceci ne favorise pas la mise en valeur des typicités des paysages locaux (risque de banalisation).



Des lisières peu qualitatives affaiblissent l'intérêt des vues dans le grand paysage.

En revanche, ce type d'aménagement favorise :

- une surexposition du bâti dans le grand paysage,
- une diminution de la diversité des motifs paysagers (haie de clôture homogène du fait de la récurrence de certaines essences),
- une atténuation de l'intérêt paysager des lisières urbaines (pas de valorisation mutuelle des espaces bâtis et agricoles),
- une augmentation du risque de conflits d'usages entre les espaces.

■ **Un réseau viaire souvent peu perméable**

Les zones pavillonnaires ont un fonctionnement interne qui s'organise le plus souvent autour d'un réseau viaire autonome, et/ou de voies en impasse qui offrent peu (voire pas) de perméabilité avec les zones bâties anciennes.

Les bâtis occupent le centre des îlots et ne permettent pas d'en définir les limites. Ils exposent un aspect « rentré ». Cette organisation diffère de celle des espaces urbains traditionnels dont l'implantation du bâti tend à dessiner le contour des îlots.



Les voies en impasse ne permettent pas un fonctionnement interne au sein de l'espace urbain.



Exemple d'une petite zone pavillonnaire disposant d'un réseau viaire autonome.

■ **Des bâtis récents qui présentent souvent un même principe de conception**

Les zones pavillonnaires disposent d'un principe de construction souvent identique, à savoir une maison individuelle implantée au centre d'une parcelle de forme quadrilatère (qui tend à être régulier), le mur gouttereau faisant face à l'espace public. Ce mode d'implantation diffère du principe constructif traditionnel qui privilégie une diversité d'implantations tout en dessinant des fronts bâtis plus ou moins continus.



Des modes constructifs qui diffèrent selon les époques (implantations traditionnelles en A / implantations récentes en B).

En outre, ces constructions montrent une certaine homogénéité architecturale qui tend à répéter des cadres de vie réguliers indépendamment des caractéristiques locales.



Les constructions récentes présentent une diversité architecturale modeste, qui concourt à la banalisation du paysage urbain.

Elles ne reprennent que très rarement les éléments identitaires du bâti ancien local (brique notamment). Soulignons également l'application quasi-systématique d'enduits de couleur claire (le plus souvent dans les tons beiges), qui accentue le contraste avec le bâti ancien aux teintes rouges (l'utilisation de la brique).

Notons que ce mode constructif est également valable pour des constructions isolées (hors zones pavillonnaires).

Aussi, la non réutilisation ou réinterprétation de l'urbanisme et de l'architecture caractéristiques du territoire constitue un risque pour la préservation de l'identité locale qui peut progressivement s'effacer et ainsi évoluer vers une forme de banalisation du paysage urbain.

Les ensembles collectifs

En dehors de Saint-Quentin, la présence des immeubles collectifs et semi-collectifs est relativement peu marquée. Ceux-ci présentent des gabarits peu élevés.

Leur emprise au sol est généralement faible, permettant ainsi la création de petits ensembles qui s'intègrent mieux dans le paysage urbain.



Des collectifs au petit gabarit

En termes de cadre de vie et de forme constructive, ce type d'habitat reste globalement peu diversifié et peu innovant. Les constructions récentes relèvent de formes architecturales plus travaillées bien qu'elles pourraient accroître encore leur intégration aux formes locales.



Les collectifs les plus récents offrent des formes constructives plus modernes.



Ici, la forme architecturale du semi-collectif fait preuve d'une certaine modernité dans sa conception. Toutefois, les types de baies, leur répartition sur la façade, ainsi que les coloris d'enduits utilisés pourraient bénéficier d'un traitement qui atténue l'aspect « collectif » du bâtiment et réinterprète pas exemple l'esprit des maisons de ville.

Un territoire où certaines nouvelles constructions intègrent modernité et tradition

En parcourant le territoire, un nombre remarquable de constructions individuelles très récentes (et situées hors zones pavillonnaires) présente des qualités constructives :

- reprenant les motifs identitaires traditionnels à travers l'usage des matériaux, les modénatures, les formes d'architecture, etc.,
- ou rompant avec style traditionnel en empruntant une forme plus moderne, notamment à travers l'utilisation de matériaux tels que le bois.

Notons également que certaines de ces habitations intègrent des panneaux solaires dans leur conception et participent ainsi à la politique énergétique du territoire.





Exemples de constructions récentes qui intègrent de nouveaux matériaux.

Un paysage urbain qui appelle également à plusieurs réflexions

Le territoire, sous l'effet de l'évolution des modes de vie et du contexte socio-économique, a subi des développements urbains qui ont influé sur la morphologie du paysage urbain et son fonctionnement interne.

Un développement périurbain de Saint-Quentin qui induit la nécessité d'une réflexion sur les enveloppes urbaines

Durant les dernières décennies, les communes situées dans la proximité immédiate de Saint-Quentin ou aux abords de la N29 (exemple : Holnon), ont vécu une augmentation parfois importante de leur population. Le paysage

urbain a alors évolué du fait d'une urbanisation marquée de ces communes.

Celle-ci s'est traduite notamment par l'implantation de zones pavillonnaires qui ont modifié les enveloppes urbaines communales, qui selon les cas, peuvent présenter une silhouette dont l'harmonie a été atténuée.

Notons que le développement autour de Saint-Quentin n'a pas conduit à une urbanisation diffuse, ni à un mitage. Au contraire, l'urbanisation a toujours privilégié la continuité sous forme d'opération groupée de bâti, limitant ainsi les phénomènes de fragmentation de l'espace agricole.



Vue aérienne sur des espaces urbains récents

Ce développement urbain peut également conduire à :

- une diminution de la lisibilité de l'organisation urbaine, notamment lorsque le tissu urbain est constitué par des zones bâties appartenant à deux

communes distinctes mais en continuité l'une de l'autre (comme autour de Saint-Quentin par exemple) ;

- un fonctionnement urbain interne affaibli du fait d'une perméabilité parfois faible entre différents quartiers.

Le SCOT constitue donc une opportunité pour mener une réflexion sur la gestion des lisières urbaines de façon à ce que le développement global ne se fasse pas au détriment de l'intérêt paysager ni de la valorisation des espaces bâtis existants.

Quelques difficultés d'entretien du bâti ancien et récent

Si la qualité du bâti ancien est globalement bonne, il convient toutefois de souligner la présence ponctuelle de constructions traditionnelles (maisons de bourg, fermes) présentant une façade dégradée, notamment au sein des centres-bourgs.





Exemples d'un bâti éprouvant des difficultés d'entretien.

Concernant les édifices récents, l'aspect initial du bâti groupé et semi-collectif a ponctuellement des difficultés à ce maintenir (vieillesse), traduisant notamment une qualité constructive moindre ou des formes architecturales et de modénatures mal adaptées aux conditions climatiques.



Les traces d'humidité sur les façades affaiblissent l'intérêt de cette forme architecturale.

Dans les bourgs situés hors de la périphérie de Saint-Quentin, les ensembles collectifs sont peu nombreux et pourraient devenir, à la suite de réhabilitations, le mode constructif idéal pour intégrer les nouvelles technologies du bâtiment et matériaux qui tendent à apporter une certaine valeur ajoutée aux bâtis peu valorisés jusqu'à présent, notamment d'un point de vue environnemental (mise en valeur énergétique).

L'élaboration du SCOT est l'occasion pour réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour notamment :

- **assurer la pérennité du patrimoine bâti ancien en favorisant par exemple les opérations de restauration,**
- **valoriser des constructions collectives récentes qui, jusqu'à présent, renvoient parfois une image dévalorisée.**

Ces deux leviers d'action constituent des exemples permettant de renforcer l'attractivité des espaces urbains et de renvoyer l'image d'un territoire qui sait atténuer l'effet de ses éventuelles faiblesses. Cela participe également à une stratégie de positionnement du territoire.



À travers la préservation de son patrimoine bâti, le territoire assure la pérennité de son identité et son attractivité.

Des entrées de ville de qualité inégale

Certaines communes offrent des entrées de ville attractives du fait notamment d'un aménagement végétal qui crée des jeux de transparence avec le bâti, ou de constructions traditionnelles de forte typicité. Ces entrées de ville permettent ainsi de répondre aux images d'espaces traditionnels préservés.



La présence marquée du végétal en entrée de ville invite à la découverte du bourg (vue depuis la D73 / exemple de Pontruët).

Toutefois, d'autres communes ont des séquences d'entrée de ville plus confuses avec notamment la juxtaposition de bâtis aux typologies contrastées (exemple : habitat et espaces d'activités) et pouvant induire des variations de volumes importantes.



Entrée de ville de Bohain-en-Vermandois (D960)

Sur Origny-Sainte-Benoite, l'entrée de ville par la D1029 offre une vue plongeante sur la sucrerie qui s'impose dans le grand paysage. Si celle-ci constitue un motif paysager et identitaire très particulier (car de type industriel), elle tend toutefois à « écraser » le village qui, de ce fait, n'a plus de réelle existence.

Aussi, une mise en scène paysagère permettrait d'adoucir l'impact visuel créé par la vue sur ce « monument » industriel et de valoriser le site.



Vue sur la sucrerie d'Origny-Ste-Benoite (D1029)

La place de l'activité dans la trame urbaine

Plusieurs entreprises sont insérées historiquement dans les enveloppes urbaines des bourgs et villages, en continuité des quartiers d'habitations et des fermes. De ce fait, l'enveloppe urbaine est continue mais connaît une rupture morphologique. Le territoire porte un patrimoine industriel important qui constitue l'un des éléments forts de l'identité territoriale. Ces sites, toujours en activité, représentent des lieux de vie majeurs à l'échelle de ces communes rurales.



« Le Bourget » et « Tubes de Fresnoy » à Fresnoy-le-Grand, implantés en continuité des zones dédiées à l'habitat



« Lu » à Montescourt-Lizerolles



La sucrerie « Tereos » à Origny-Sainte-Benoite

Les entreprises plus récentes s'organisent davantage sous une forme regroupée, au sein de zones d'activités.

Celles-ci s'implantent préférentiellement à distance des zones d'habitations afin de permettre une meilleure accessibilité à leurs sites et de ne pas porter atteinte au voisinage (risque de tensions entre les fonctions productives et résidentielles).

La Z.A. du Parc des Autoroutes, à proximité des axes A26 et A29, est actuellement en cours d'urbanisation et affiche une entrée particulièrement avenante.

Elle bénéficie d'une intégration paysagère qualitative (pour l'instant tenue du fait de la jeunesse des plantations), permettant à terme

de limiter l'impact visuel des bâtis qui disposent de volumes parfois imposants.

Elle présente également un bon niveau d'aménagement et de traitement de l'espace public : bande enherbée, sentier piétonnier, espaces protégés, voirie soignée.



La Z.A. du Parc des Autoroutes (A : vue depuis la N29 / B et C : vues depuis le cœur de la ZA)

La Z.A. intercommunale du Vermandois (à Vermand) témoigne d'un besoin d'amélioration de son aménagement tant paysager que fonctionnel (stationnement des véhicules sur la chaussée).

En effet, si le site dispose de bandes enherbées sur l'espace public, l'absence de formations végétales induit une grande covisibilité des bâtiments depuis la voie, mais également depuis les habitations en contre-bas du fait de la juxtaposition des constructions avec les espaces agricoles.

Bien que le site offre des atouts non négligeables (bonne desserte de par le passage de la N29 et la proximité des autoroutes, environnement qualitatif, etc.), l'aménagement actuel de la Z.A. ne permet pas de tirer profit de ces qualités et donne l'image d'une zone peu dynamique et « en attente » (accentué par l'effet inachevé de la voie en impasse).



Les entreprises situées vers l'entrée de la ZAC évoluent dans un environnement qualitatif du fait de la présence marquée de végétation. Au fond de la ZAC, l'absence de traitement végétalisé ne permet pas l'atténuation de l'impact visuel du bâti.

Le SCOT est donc l'occasion de mettre en valeur le potentiel dont dispose ce site afin de renforcer l'attractivité de celui-ci.

La Z.A.C. du Moulin Mayeux, à Bohain-en-Vermandois, montre des qualités d'aménagement plutôt bonnes : voirie entretenue, espaces végétalisés, etc.

Toutefois, il convient de souligner que l'attention portée au site quant à ses qualités paysagères ne s'applique pas à l'ensemble de la Z.A.C. En effet, si les espaces d'activité situés à l'entrée se caractérisent par un traitement végétal marqué qui participe à l'attractivité du lieu, les zones localisées plus en retrait n'offrent aucun aménagement paysager permettant d'atténuer la grande covisibilité des bâtiments.



La Z.A. intercommunale du Vermandois jouxte des espaces urbains et agricoles. L'absence d'intégration paysagère engendre une importante covisibilité des bâtiments (A : vue depuis la voie / B : vue sur la lisière du site / C : vue sur les habitations depuis la voie).

ELEMENTS DE CONCLUSION

Un territoire et des enjeux

Si le territoire du Pays de Saint-Quentin peut se caractériser au premier abord par un paysage très rural où les espaces d'openfield s'étendent à perte de vue, l'observation fine et attentive de celui-ci permet d'appréhender toutes les subtilités qu'offre l'ensemble des motifs paysagers qui jalonnent le territoire du SCOT.

Ces éléments paysagers s'organisent au sein de 4 entités paysagères :

- **la basse Thiérache** au Nord, qui s'exprime ici comme une entité assurant la transition avec le Vermandois ;
- **le Vermandois**, qui couvre une très large partie du territoire du SCOT et marque fortement l'image du territoire (openfield) ;
- **la vallée de l'Oise moyenne** : elle crée une rupture dans le paysage, tant du point de vue de la géographie (en entaillant le plateau picard) que du canevas que la trame urbaine a dessiné (urbanisation des bords de versant, pâtures en fond de vallée, carrières, etc.) ;

- **le Laonnois**, au Sud-Est : si les paysages rappellent ceux du Vermandois, les ambiances sont toutefois moins empreintes de l'atmosphère « industrielle » vermandoise et renvoient davantage l'image archétypale de la « campagne ».

La spécificité de chaque entité et leur personnalité sont notamment induites par le degré d'expression des différents motifs qui assurent de ce fait la variété des patrons paysagers et participent à l'identité du territoire. Ces motifs sont :

- **les espaces agricoles** : ils forment la matrice du paysage et constituent l'un des grands fers de lance de la personnalité de ce territoire de Picardie. Ils s'inscrivent également comme l'affirmation d'une agriculture dynamique et vivante, et cela sur l'ensemble des entités paysagères du SCOT.
- **les boisements et les haies** : source de diversité des motifs dans les panoramas, les boisements et les haies témoignent des pratiques et des

paysages anciens que les mutations de l'agriculture moderne ont profondément remaniés. Selon le niveau de leur prégnance (forte sur la basse Thiérache, plus faible sur le Vermandois et le Laonnois), les boisements portent un rôle structurant pour le grand paysage (basse Thiérache) ou plus patrimonial (Vermandois, Laonnois).

- **les paysages d'eau et les vallées** : ils confèrent une grande attractivité au Pays de Saint-Quentin, qu'ils relèvent du façonnage du territoire par la nature (ex : l'Oise) ou l'homme (ex : Canal de Saint-Quentin).

Des espaces urbains dont les caractéristiques traditionnelles locales sont toujours préservées marquent profondément l'ambiance des bourgs et des villages. En effet, la modestie du développement urbain récent n'a pas effacé la trame originelle des zones bâties traditionnelles qui associent morphologie de villages ruraux, tissu industriel et bâti de la reconstruction.

L'articulation des motifs paysagers entre eux, mais également les différentes formes que revêt la trame urbaine (habitat, activités, patrimoine industriel...), constituent l'essence-même de l'identité du Pays de Saint-Quentin.

Les grands enjeux du territoire

L'évolution tendancielle des paysages

Les paysages du St-Quentinois évoluent dans le cadre d'un processus relativement lent et sans heurts majeurs qui pourraient bouleverser les grandes caractéristiques locales.

La matrice agricole, qui occupe une très large partie de la surface du territoire, est l'élément stabilisant de cette évolution. Si leur apparente « robustesse » aux évolutions semble bien inscrite, cela ne signifie pas pour autant que le territoire ne comporte pas des paysages plus fragiles. En effet, les espaces de vallées, et leurs abords, regroupent des milieux humides et boisés constituant des coulées vertes étroites dans l'immensité des paysages de plateau. Leur caractère localisé et le fait qu'elles concentrent des enjeux de biodiversité à proximité des activités humaines en font des espaces fragiles. Or, elles sont une composante fondamentale de la diversité du patrimoine paysager local pour plusieurs raisons :

- leurs paysages d'eau et leurs boisements sont les seuls sites de paysages fermés ou intimes du territoire,
- leur dénivelé permet de varier les points de vue sur le grand paysage,

- la proximité de villages et de bourgs forme des ensembles aux traits « pittoresques ».

Ainsi, le paysage St-Quentinois ne se résume pas à des vues lointaines ouvertes, mais à des ensembles plus élaborés constituant de véritables atouts patrimoniaux mais qui ne sont pas toujours très révélés ou mis en valeur.

Dans cette configuration, la gestion paysagère du territoire fait appel à plusieurs champs d'intervention :

- la maîtrise du risque de banalisation des paysages lointains : maintien du couvert arboré et des haies relictuelles dans les sites de plateau ouverts,
- mise en valeur des accès aux scènes paysagères : extension de l'influence boisée autour des vallées et mise en scène des accès visuels sur les vallées et leurs paysages d'eau,
- promotion d'un « renouveau » dans le mode constructif pour diversifier le cadre urbain et valoriser l'urbanisation traditionnelle existante qui constitue un atout territorial. En effet, les paysages de plateau sont vastes et s'inscrivent dans une évolution lente. Pour valoriser l'attractivité, le territoire pourra agir avec plus d'efficacité sur la qualité des espaces urbains et leur lien avec les paysages environnants. Cette qualité permettrait également de valoriser le cadre de vie et l'image territoriale.

La gestion des lisières urbaines à proximité des espaces agricoles

Le territoire du SCOT est concerné par quelques développements urbains récents ayant des contacts directs, sans transition paysagère, avec les terres agricoles et les milieux naturels.

Une telle absence de gestion des lisières urbaines, si elle se généralise, peut engendrer plusieurs risques possibles : banalisation du paysage en vue lointaine, notamment aux abords des vallées, réduction de l'intérêt des entrées de ville et émergence de conflits d'usage entre les espaces agricoles et résidentiels.

La réflexion autour de cette problématique concourt à la promotion d'espaces de transition entre les zones urbaines et agricoles afin d'améliorer le cadre de vie des habitants grâce à un environnement paysager valorisé, mais aussi de travailler sur l'intégration des enveloppes urbaines avec le grand paysage.

Il fait également intervenir les modes d'implantation du bâti et la qualité de la végétalisation des opérations d'aménagement (haie de bonne qualité paysagère, plantations d'arbres permettant d'instaurer de la transparence et d'atténuer les covisibilités, etc.).

L'harmonisation des contours des silhouettes urbaines

L'extension de l'urbanisation soulève souvent les problématiques de greffe des nouveaux quartiers avec la ville ou le village existant. Cette question dans le St-Quentinois se pose en termes de fonctionnalité et de gestion des espaces qui séparent plusieurs centres urbains.

Autour de St-Quentin, et le long de la vallée de l'Oise, la proximité des zones bâties appelle à des enjeux d'organisation et de cohérence des nouveaux développements pour éviter que ces ensembles ne s'agglomèrent de façon indifférenciée. Au contraire, il existe des opportunités de covalorisation, notamment en travaillant sur les entrées de ville et l'aménagement de coupures vertes.

En outre, pour valoriser les typicités des villages et des bourgs, les extensions de l'urbanisation nécessitent une réflexion sur leur rattachement aux centres urbains existants, y compris lorsqu'il s'agit de sites d'activités, afin d'éviter que les nouveaux quartiers soient détachés et apparaissent en rupture avec la silhouette bâtie existante.

Des boisements et haies relictuelles comme facteur de diversité des scènes paysagères

Les boisements et les haies soulignent les ondulations du relief, dynamisent le paysage lointain marqué par l'openfield et les grandes cultures, et participent au patron paysager.

Ces éléments, plus structurants dans la basse Thiérache ou plus ponctuels dans le Vermandois et le Laonnois, constituent des motifs paysagers susceptibles de subir de profonds changements (arasement, coupe à blanc, enfrichement).

Aussi, les boisements et les haies sont sujets à un enjeu de conservation du fait de leur rôle structurant et patrimonial.

La préservation et la valorisation des paysages d'eau

Le Pays de Saint-Quentin dispose de nombreux cours d'eau, naturels ou artificiels, qui contribuent à la diversité des éléments paysagers du territoire, mais aussi et surtout, à son fonctionnement écologique global.

Aujourd'hui, ces paysages de grande valeur sont exposés à plusieurs facteurs concourant à leur banalisation (peupleraies), et à l'atteinte

de leur intégrité écologique (pression marquée de par une importante fréquentation et phénomène de « cabanisation » dans la vallée de la Somme).

Le SCOT est donc une opportunité à saisir pour permettre :

- la préservation des ripisylves et des motifs particuliers aux paysages d'eau (végétation spécifique, zones humides, plans d'eau, etc.),
- la valorisation des accès sur les différentes vallées du territoire :
 - *visuels*,
 - *fonctionnels* (sans toutefois porter atteinte à l'intégrité écologique des sites).

Un patrimoine bâti qui relève du triptyque « préservation-innovation – valorisation »

■ Préservation

Le Pays de Saint-Quentin détient une grande variété de formes de bâti engendrée par l'expression architecturale des différentes époques qui se sont appliquées sur le territoire (traditionnel d'avant-guerre, années 20, etc.).

Si la qualité du bâti ancien est globalement bonne, certains bourgs montrent ponctuellement des difficultés d'entretien des constructions traditionnelles (façades dégradées, bâtis présentant des signes de détérioration avancée, etc.), induisant un affaiblissement de la qualité du paysage urbain et instaurant le sentiment d'un bourg en perte de dynamisme.

quelques constructions récentes exposent aussi des difficultés d'entretien mais celles-ci tendent à se remarquer davantage sur les collectifs.

■ Innovation

Au cours des dernières décennies, les développements urbains, sous forme pavillonnaire, ont promu un mode constructif régulier et sans différenciation notable d'un site à l'autre, créant ainsi une relative homogénéité du tissu résidentiel nouveau. La part de ce développement est relativement modeste à l'échelle du territoire. Toutefois, il met en évidence un risque tendanciel d'uniformisation des cadres de vie urbains et à un affaiblissement des typicités locales s'il se généralise dans le futur.

Toutefois, quelques nouvelles constructions montrent une volonté de renouvellement du mode constructif à l'œuvre par une réinterprétation des motifs identitaires locaux à travers l'utilisation de matériaux ou des formes architecturales. D'autres bâtis créent également une rupture avec les apparences traditionnelles par l'usage d'éléments

contemporains (maisons en bois, toitures supportant des panneaux solaires, etc.) qui ancrent le territoire dans des formes urbaines modernes.

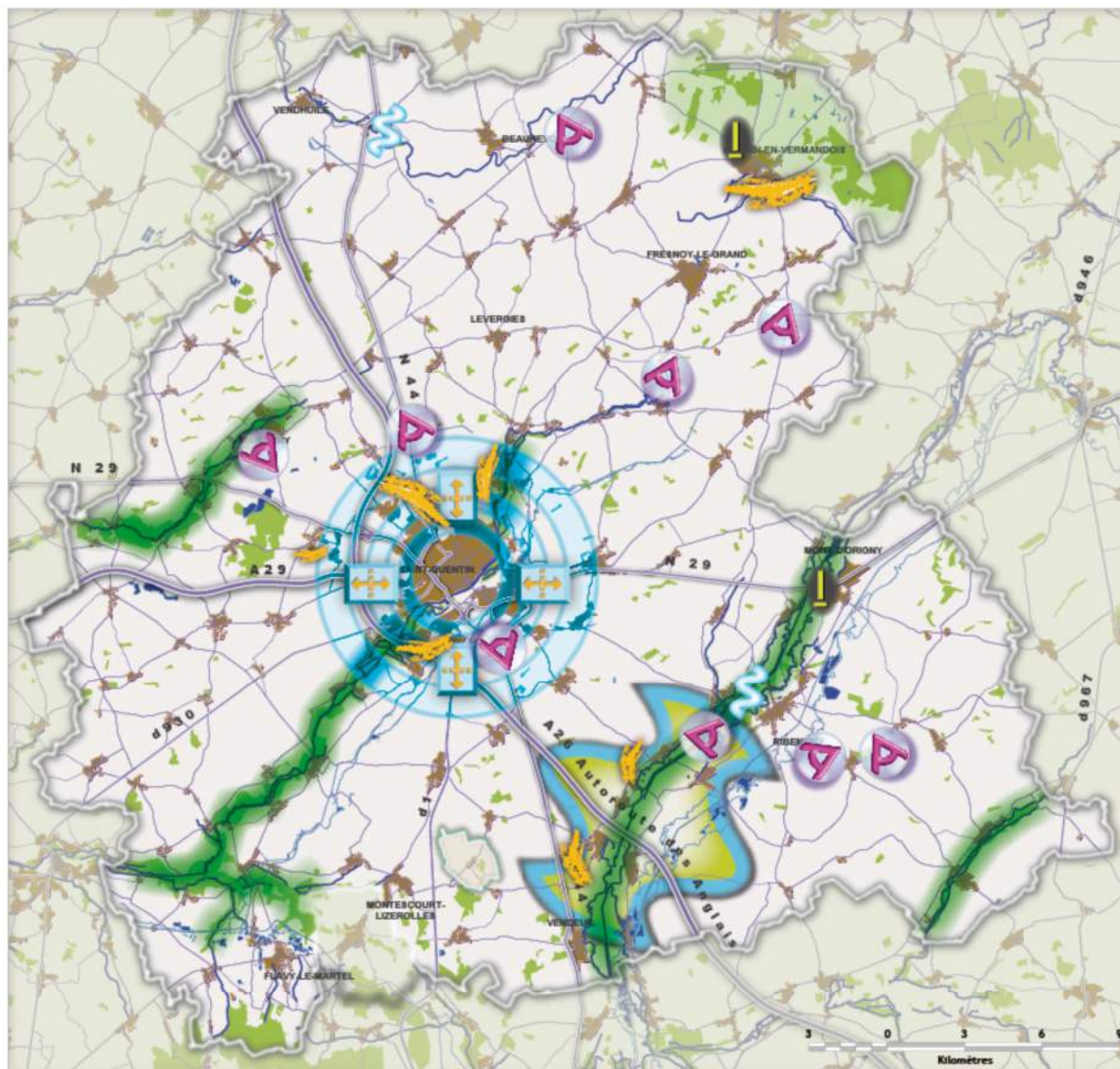
Il existe ainsi un enjeu de qualité architecturale, complémentaire à la qualité d'aménagement, pour renforcer l'attractivité territoriale.

■ Valorisation

Les ensembles collectifs anciens peuvent être modernisés. Une réhabilitation visant à l'intégration de nouvelles technologies du bâtiment et de matériaux actuels permettrait d'apporter une importante valeur ajoutée à ces bâtis qui, aujourd'hui, sont peu valorisés.

Le patrimoine bâti constitue un levier d'action particulièrement important dans le cadre du SCOT. En effet, il est l'un des facteurs qui concourent à l'attractivité du territoire (notamment en termes de cadre de vie) et à l'image que celui-ci donne de lui-même.

L'illustration ci-après formalise certains de ces enjeux au regard des caractéristiques propres à chaque secteur du territoire.



Enjeux identifiés



Protection des boisements en tant que motif paysager structurant



Préservation des fonds de vallées (valorisation des boisements / maîtrise de la populiculture / maîtrise de la fréquentation touristique / lutte contre le phénomène de cabanisation)



Préservation des respirations naturelles entre les espaces urbains (maîtrise de l'urbanisation linéaire)



Lisière urbaine ayant un rôle important dans le grand paysage (transition entre les espaces urbains, agricoles et naturels / accès aux vues paysagères qualitatives / rattachement des urbanisations nouvelles aux centres urbains existants)



Gestion urbaine cohérente pour une covalorisation des espaces bâtis de Saint-Quentin et des communes limitrophes



Mise en valeur des entrées de ville (aménagement végétal / cohérence activités et résidentiel)



Lisière urbaine qualitative perceptible dans le grand paysage



Point de vue remarquable

